

Thème : **L'intelligence économique, l'exemple de la Russie**

Date : **22 Janvier 2013**

Lieu : **Maison du Barreau**

Rédacteur : **Sophie Creusillet – Membre de l'association**

C'est un sujet sensible, mais ô combien important qu'a abordé la dernière conférence du Cercle Kondratieff, le 22 janvier. Sensible car le monde du renseignement charrie son flot de fantasmes et la Russie a souvent mauvaise réputation auprès des investisseurs étrangers. Important, car si l'intelligence économique est, de fait, un milieu discret et la Russie un marché complexe, l'obtention et l'analyse d'informations solides sont déterminants dans tout projet d'affaires.

De quoi parle-t-on exactement lorsque l'on parle d' « intelligence économique » ? Pour Anne-Marie Libmann, qui dirige le pôle Russie de FLA consultants, une société spécialisée dans le sujet, « *l'intelligence économique repose sur des opérations et des processus bien identifiés et est toujours liée à une stratégie de l'entreprise impliquant un calcul économique, comme la délimitation d'un marché, son potentiel et ses points d'entrée, par exemple* ». Côté opérations, elles sont réparties en trois types d'action : la recherche ponctuelle (dite « *desk search* » ou de terrain), la veille, soit une surveillance d'un sujet sur un temps assez long, et les études de marché.

Côté processus, ils s'articulent en trois étapes. Tout d'abord, le *sourcing*, (l'identification de sources pertinentes), leur collecte et la mise en place d'alertes. Vient ensuite le temps de l'analyse de ces données brutes, puis celui de leur diffusion auprès du client. L'intelligence économique peut-être informative et préventive (concurrence, marché, technologies...), défensive (questions liées au patrimoine ou à la sécurité) ou offensive (recours au lobbying, à l'influence).

Une démarche rationnelle donc, bien éloignée de l'image sulfureuse de certaines officines, et qui tente de répondre aux interrogations de toute entreprise abordant un projet en Russie. Ai-je mes chances dans cet appel d'offres ? Qui est mon éventuel futur partenaire ? Mon produit a-t-il un avenir sur ce marché ? Va-t-il rencontrer des obstacles réglementaires ? Au sein de telle administration ou telle entreprise, qui prend les décisions ? Pour répondre à ces questions les experts de l'intelligence économique « *dispose de beaucoup d'outils en Russie*, précise Anne-Marie Libmann, *qu'il s'agisse du RuNet (l'Internet russe), des bases de données payantes ou non, russes ou nons, ou de veille automatisée* ». Factiva, Interfax, Van Dijk... Les entreprises proposant des bases de données fiables ne manquent pas. Encore faut-il savoir les utiliser...

Une évidence que ne niera par Elian Carsenat, fondateur de RussoScopie, dont la solution Integrum permet à la Coface, à l'Ambassade de France en Russie, Alstom, Michelin ou le cabinet Salans d'avoir accès à quelque 9 000 sources couvrant la presse russe, des données financières et légales sur des millions d'entreprises, organismes publics ou décideurs, ainsi qu'à des outils de monitoring. Cette solution combinant analyse de bases de données et l'observation de « ce qui se dit » sur la toile permet, en plus d'obtenir des informations quantitatives, de détecter des tendances sur le marché russe. « *Google en sait plus sur la France sur l'INSEE* », a-t-il souligné, reprenant la remarque de Stéphane Grumbach, directeur de recherche à l'Inria.

Certes, mais la masse d'informations circulant sur Google, ou Yandex en Russie, pose problème. A qui faire confiance ? Quelles sont les sources fiables ? Comment agréger ces informations et en tirer une analyse cohérente et opérationnelle ? C'est tout l'art des experts de l'intelligence économique que d'apporter des réponses.

Hélas, regrette Elian Carsenat « *contrairement à l'État et à nos grands groupes qui sont bien équipés, les PME françaises n'ont pas autant accès à ces outils que leurs homologues allemandes, par exemple* ». Comme souvent les Français ont de bonnes idées (ils ont largement participé au développement de l'intelligence économique sur le plan théorique), mais ils ont bien du mal à les convertir en espèces sonnantes et trébuchantes. « *Les Français ont inventé l'intelligence économique, mais est-ce que cela va nous aider à l'export ?* », s'interroge Elian Carsenat.

L'intelligence économique ne se pratique pas uniquement devant un écran d'ordinateur. Romain Bory, directeur d'Informacorp, en a donné l'exemple grâce à l'étude de cas d'un industriel français désireux d'en savoir plus sur le contexte d'un appel d'offres en Russie. Il s'agissait de comprendre qui était les décisionnaires politiques et techniques dans ce projet, où en était exactement le projet industriel, quels étaient les financements, le rôle d'éventuels intermédiaires... Bref, il fallait analyser sur place le réseau gravitant autour de ce projet au niveau de la région et du district. Résultat, les décisionnaires étaient dans leur immense majorité des ingénieurs russes âgés d'une cinquantaine d'année. Cette analyse a permis l'entreprise de sélectionner les bons interlocuteurs et de leur envoyer des profils leur correspondant. Inutile en effet d'envoyer de jeunes ingénieurs spécialisés dans les high tech à des ingénieurs industriels formés à l'époque soviétique. La stratégie s'est avérée payante. Si cette entreprise n'a pas remporté le premier contrat, elle a décroché le second. « *Les Russes apprécient beaucoup, l'uvazhenie, le respect. Et pour respecter son interlocuteur il faut le connaître* ».

« Encore n'est-il pas toujours facile de les connaître. Qui fait quoi ? Qui décide ? Deux questions récurrentes dans le monde des affaires Russes. « *Les Russes ont l'art de brouiller les pistes* », a ainsi résumé M^o Guéorgui Akopov, avocat associé (Cabinet AK Avocats) et Secrétaire Général de l'Association des avocats et juristes franco-russes. » « *Les entreprises étrangères sont confrontées à deux problématiques en Russie. D'une part obtenir des informations indispensables à la conduite de leurs affaires de la conclusion d'un contrat à la collecte de preuves en vue d'un procès en passant par la poursuite d'un débiteur ou la conduite de négociations. D'autre part, elles cherchent à protéger leur patrimoine informationnel, c'est-à-dire leurs brevets, leurs savoir-faire et leurs accords de confidentialité.* » Des opérations qui peuvent vite tourner au cauchemar administratif. Le droit russe est en effet très formaliste. Les habitués du marché russe ont tous une anecdote à raconter sur l'étude minutieuse par un fonctionnaire tatillon d'un tampon sur un document. Mais ce formalisme (et cette passion des documents écrits) ont également leur bon côté : les archives et bases de données russes sont riches. Et l'informatique russe est d'excellent niveau.

M^o Akopov a ainsi sélectionné une série de sources permettant à tous, pourvus qu'ils parlent le russe, de se renseigner intelligemment :

- Source de publications légales Egrul (l'équivalent du Kbis)
Ce site permet d'obtenir les informations suivantes : représentants légaux, capital, bilans annuels (réels, mais pas officiels).
- La revue Kommersant (et le site Rossiiskaya Gazeta à compter de mars 2013)
Pour les procédures collectives. La publication fait courir les délais de déclaration de créances. »
- Les Centres des impôts
En accès libre, les bases de ces centres permettent de se renseigner sur les adresses (utile quand on découvre juste une boîte postale...), l'historique des modifications, et à la demande d'avocat ou sur ordonnance d'un juge, sur les fusions et acquisitions et les contrats de fusion.

- Les Banques
La tenue des comptes, les virements et effets de commerce sont consultables à la demande d'un avocat ou sur ordonnance d'un juge.

- Les douanes
A la demande d'un avocat ou sur ordonnance d'un juge, il est possible de se renseigner sur les dédouanements (produits, prix, quantité, entités déclarantes, vendeur, certificats) et les autorisations d'introductions sur le marché russe

- Les tribunaux de commerce
La Russie est en avance sur la France : les litiges en cours peuvent être consultés en ligne.

Quand aux brevets « *leur protection, calquée sur le modèle européen, est fiable et les procédures sont respectées* » a précisé Gueorgui Akopov. Idem pour les savoir-faire et les accords de confidentialités. A condition de ne jamais perdre de vue que, formalisme oblige, les tribunaux russes sont beaucoup plus sensibles à la production de la preuve qu'au bon sens...

Avoir recours à l'intelligence économique avant de se jeter dans le bain russe a bien évidemment un coût. Ce qui refroidit certainement nombre de PME et ETI françaises, attachées à la gratuité de l'information et peu enclines à considérer qu'il s'agit d'un investissement. En outre, cette démarche rationnelle n'exclut pas de faire fonctionner son intuition. Combiner les deux, c'est tout l'art du métier d'entrepreneur.

Paris, le 4 Février 2013

Notice

Les informations contenues dans cette revue de presse sont uniquement réservées à l'usage exclusif des membres du Cercle Kondratieff.
Toute diffusion ou publication, totale ou partielle sont strictement interdites, sauf accord préalable du Président de l'association